SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.

Nom commercial : PRO PVC - NETTOYANT PVC

Type de produit : Solution aqueuse .

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. (Agent de nettoyage concentré.)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL
Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55
4040 Herstal BELGIUM
Tel : +32/4/248.86.60
Fax : +32/4/248.86.61

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Xi; R36/38

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315
Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)

: Xi : Irritant

Phrase(s) R : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Phrase(s) S : S24 : Eviter le contact avec la peau.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Contient : Carbonate de sodium
Alcools, C10-16, éthoxylés, sulfates, sels de sodium
Amines, alkyl de coco diméthyles, N-oxydes
Hydroxyde de sodium

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- **Pictogramme(s) de danger** : SGH07
- **Mention d'avertissement** : Attention
- **Mention de danger** : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
  H315 - Provoque une irritation cutanée.
- **Conseils de prudence**

Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention : P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Intervention : P301+310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P315 - Consulter immédiatement un médecin.

Considérations relatives à l'élimination : P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Peut être corrosif pour les métaux.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composants : Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance		Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Hydroxyde de sodium	:	0,5 - 2 %	1310-73-2	215-185-5	011-002-00-6	01-2119457892-27	C; R35 --- Skin Corr. 1A;H314
Carbonate de sodium	:	1 - 5 %	497-19-8	207-838-8	011-005-00-2	----	Xi; R36 --- Eye Irrit. 2;H319
Alcools, C10-16, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	:	1 - 5 %	68585-34-2	500-223-8	-----	----	Xi; R38-41 --- Eye Dam. 1;H318 Skin Irrit. 2;H315
Amines, alkyl de coco diméthyles, N-oxydes	:	1 - 5 %	61788-90-7	263-016-9	-----	----	Xi; R38-41 N; R50 --- Eye Dam. 1;H318 Skin Irrit. 2;H315 Aquatic Acute 1;H400

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- **Informations générales** : Dans tous les cas : Consulter un médecin si une indisposition se développe. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Maintenir la victime au repos en position semi-assise.
- **Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

SECTION 4 Premiers secours (suite)

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire de l'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée. L'ingestion peut provoquer une corrosion du tractus gastro-intestinal.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Pulvérisation d'eau. Mousse. Poudre. CO2.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Non combustible.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Incendies avoisinants : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions générales : Les épandages peuvent être glissants.

Précautions individuelles : Evacuer et restreindre l'accès. Aérer la zone. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si possible, sans prendre de risques inutiles. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet résistant à la corrosion. Eliminer le résidu par lavage à grande eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

Manipulation : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux de danger pour la santé.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.

Stockage - à l'abri de : Acides. Oxydant.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle : Hydroxyde de sodium : TLV© - Ceiling [mg/m³] : 2

8.1. Paramètres de contrôle

Hydroxyde de sodium : TLV© - Ceiling [mg/m³] : 2

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

- Protection de la peau : Utiliser un vêtement de protection chimiquement résistant.

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec un écran facial.

- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Hygiène industrielle : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

8.2. Contrôles de l'exposition

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20°C : Liquide.

Couleur : Incolore.

9.1.b. Odeur

Odeur : A peine perceptible.

9.1.c. Seuil olfactif

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.d. pH

pH : 13

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : Aucune donnée disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] : Aucune donnée disponible.

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : Non applicable.

9.1.h. Taux d'évaporation

Vitesse d'évaporation (éther=1) : Aucune donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur [20°C] : Aucune donnée disponible.

9.1.l. Densité de vapeur

Densité de vapeur relative (air=1) : Aucune donnée disponible.

9.1.m. Densité relative

Densité : 1,04 g/ml

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Miscible.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20°C : Aucune donnée disponible.

9.1.p. Température d'auto-iinflammabilité

9.1.q. Température de décomposition

Décomposition thermique [°C] : Aucune donnée disponible.

9.1.r. Viscosité

Viscosité : 1000 - 2000 mPa*s

9.1.s. Propriétés explosives

9.1.t. Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)

Réactions dangereuses : Le contact avec des métaux courants (acier, métaux galvanisés, aluminium) peut provoquer une corrosion et produire de l'hydrogène gazeux très inflammable.

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts. Oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. (Oxides de carbone et d'azote , Dioxyde de soufre. , ...).

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets indésirables pour la santé : Irritant pour les yeux et la peau.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/ nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale

No. ONU : 1824

19 Etiquetage ADR

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

	: 8: Matières corrosives
Transport terrestre	
ADR/RID	: Classe : 8 Groupe : III
No. I.D.	: 80
Désignation officielle de transport	: UN1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, III, (E)
- ADR Classe	: 8
- Groupe d'emballage ADR	: III
Transport par mer	
- Code IMO-IMDG	: Classe 8
- Groupe d'emballage IMO	: III
- IMDG-Pollution marine	: No -
- N° de fiche de sécurité	: F-A S-B
Transport aérien	
- ICAO/IATA	: Packaging instructions cargo : 856 Packaging instructions passenger: 852
- Désignation officielle de transport	: SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
- IATA - Classe ou division	: 8
- Groupe d'emballage IATA	: III
En cas de fuite et/ou d'épandage	: Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.
Précautions individuelles	: Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.
Mesures d'urgence en cas d'accident	: Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.
Informations complémentaires	: Aucun(e).

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Autres données	: Aucun(e). Révision - Voir : *
Révision	: 0
Date d'impression	: 16 / 4 / 2015

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne

pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document